L'ACADÉMIE en ligne

Organisme privé de formation

PROGRAMME DE FORMATION 2023

Urbanisme

Détail formation : Urbanisme

Test de positionnement

Introduction

MODULE 1: L'acquisition du terrain

- L'acquisition du terrain
- Quiz intermédiaires

MODULE 2 : Organiser votre prospection digitale immobilière

- Déterminer la constructibilité des terrains
- Les règles facultatives de constructibilité
- Quiz intermédiaires

MODULE 3 : Les démarches d'urbanisme qui précèdent la construction

- Les formalités informatives concernant le certificat d'urbanisme
- La procédure de délivrance du certificat d'urbanisme
- Le permis de construire : quels types de travaux sont concernés ?
- La demande de permis de construire
- La décision du permis de construire
- Permis de construire : Contrôles et sanctions
- Le permis de démolir
- Quiz intermédiaires

MODULE 4 : L'adaptation du terrain au projet de construction

- L'adaptation du terrain au projet de construction
- Quiz intermédiaires

Vidéo de conclusion

Test de satisfaction

Urbanisme

Objectifs

- Connaitre les règles d'urbanisme.
- Apprendre les procédures d'autorisation.
- Connaitre les pratiques relatives aux opérations de construction ou d'aménagement privé et public

Coaching à la demande

Cette formation en ligne ne vous laisse pas tout seul. Vous pourrez réservez des séances d'accompagnement en visio-conférence, au jour et à l'heure de votre choix pour recevoir une aide personnalisée.

Temps moyen de formation

2H29

OPTION INSCRIPTION

Inscription à la demande

Public

Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Pré requis technique

- Aucun

Système d'évaluation

Oui

Technologie

- HTML5
- Norme SCORM

Type

Formation à distance avec accompagnement possible d'un formateur

Moyens

Pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation

- QCM

Techniques de vente immobilière

Evaluation

Tests en contrôle continu sur plateforme en ligne en cours de formation.

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. L'académie en ligne identifie et vous accompagne dans les démarches de financement

Niveau de granularisation

- 12 leçons .

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.
SEQUENCE A DISTANCE Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps impartit.

Attestation de compétence

Délivrée en fin de stage

Accessibilité

En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité pour proposer une formation adaptée sera effectuée.

Délais d'accès

À compter de la validation du devis, le délai d'accès moyen est de 15 jours.

Tarifs

Une proposition tarifaire vous sera adressée par mail après l'entretien de positionnement.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :
L'académie en ligne met à votre disposition le personnel dument compétant et diplômé tout au long de votre formation.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;
Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme elearning de l'ACADÉMIE EN LIGNE, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'Académie en ligne sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'Académie en ligne par téléphone, du lundi au vendredi de 10h à 17h ou à l'adresse formations@lacademieenligne.fr pour toute assistance d'ordre technique ou pédagogique.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de 24h ouvrables après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : formations@lacademieenligne.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire :

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l' l'ACADÉMIE EN LIGNE.
Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Le(s) formateur(s) utilisera(ont) tous les moyens distanciels informatiques afin de permettre aux stagiaires de suivre pas à pas le déroulement pédagogique de l'action de formation,
et d'effectuer les exercices de mise en application proposés.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation :

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des exercices d'application.

Programme mis à jour le 01 Mars 2023

L'ACADÉMIE en ligne

Organisme privé de formation

PROGRAMME DE FORMATION 2023

Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA)

Détail formation : Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA)

Test de positionnement

Introduction

Module 1: Qu'est-ce que la Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA) ?

- Quelques notions préalables
- Quels sont les acteurs qui interviennent lors d'une VEFA ?
- Les obligations du vendeur lors d'un contrat VEFA
- Qu'est-ce que le secteur protégé en VEFA?
- Quiz intermédiaire

Module 2 : Les différents actes de la VEFA ?

- Les étapes de l'avant-projet en VEFA – Partie 1
- Les étapes de l'avant-projet en VEFA – Partie 2
- Les étapes de l'avant-projet en VEFA – Partie 3
- Le contrat de réservation (ou contrat préliminaire)
- D'autres conditions importantes
- Bien comprendre les enjeux du contrat préliminaire
- L'acte de vente
- Les clauses de l'acte de vente
- L'échelonnement du prix indiqué dans l'acte de vente
- La garantie d'achèvement ou de remboursement
- Quiz intermédiaire

Module 3 : La vente d'immeubles à rénover

- La Vente en État Futur de Rénovation
- L'avant contrat de la vente d'immeuble mrénover
- Le contrat de vente d'immeuble mrénover
- Les droits et obligations du vendeur
- Les droits et obligations de l'acquéreur
- Quiz intermédiaire

Module 4 : La livraison

- La livraison et la levée des réserves
- Comment faire face mune accusation de défaut de conformité apparent ?
- Quelques exemples de défauts de conformité
- Quiz intermédiaire

Module 5 : Garantie

- Les garanties de construction en VEFA et les obligations d'assurance
- Qu'est-ce que la garantie biennale (garantie de bon fonctionnement des équipements) ?
- Qu'est-ce que la garantie décennale (garantie des vices cachés) ?
- Quiz intermédiaire

Module 6 : Autre module

- La responsabilité du fait des dommages Intermédiaires
- Les obligations d'assurance du promoteur-vendeur L'assurance de responsabilité civile décennale
- Les obligations d'assurance du promoteur-vendeur –
- L'assurance de dommage ouvrage
- Distinction entre VEFA et CCMI (Contrat de construction de maison individuelle)
- Distinction entre VEFA et CCMI (Contrat de construction de maison individuelle)
- Quiz intermédiaire

Vidéo de conclusion

Test de satisfaction

Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA)

Objectifs

- Connaître les différents actes de la VEFA.
- Savoir les droits et obligations de l'acquéreur et du vendeur
- Connaître les types de garanties en VEFA.

Temps moyen de formation

5H

Public

Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Système d'évaluation

Oui

Type

Formation à distance avec accompagnement possible d'un formateur

Coaching à la demande

Cette formation en ligne ne vous laisse pas tout seul. Vous pourrez réservez des séances d'accompagnement en visio-conférence, au jour et à l'heure de votre choix pour recevoir une aide personnalisée.

OPTION INSCRIPTION

Inscription à la demande

Pré requis technique

- Aucun

Technologie

- HTML5
- Norme SCORM

Moyens

Pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation

- QCM

Vente en l'État Futur d'achèvement (VEFA)

Evaluation

Tests en contrôle continu sur plateforme en ligne en cours de formation.

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. L'académie en ligne identifie et vous accompagne dans les démarches de financement

Niveau de granularisation

- 12 leçons .

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.
SEQUENCE A DISTANCE Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps impartit.

Attestation de compétence

Délivrée en fin de stage

Accessibilité

En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité pour proposer une formation adaptée sera effectuée.

Délais d'accès

À compter de la validation du devis, le délai d'accès moyen est de 15 jours.

Tarifs

Une proposition tarifaire vous sera adressée par mail après l'entretien de positionnement.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :
L'académie en ligne met à votre disposition le personnel dument compétant et diplômé tout au long de votre formation.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;
Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme elearning de l'ACADÉMIE EN LIGNE, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'Académie en ligne sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'Académie en ligne par téléphone, du lundi au vendredi de 10h à 17h ou à l'adresse formations@lacademieenligne.fr pour toute assistance d'ordre technique ou pédagogique.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de 24h ouvrables après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : formations@lacademieenligne.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire :

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l' l'ACADÉMIE EN LIGNE.
Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Le(s) formateur(s) utilisera(ont) tous les moyens distanciels informatiques afin de permettre aux stagiaires de suivre pas à pas le déroulement pédagogique de l'action de formation,
et d'effectuer les exercices de mise en application proposés.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation :

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des exercices d'application.

Programme mis à jour le 01 Mars 2023

L'ACADÉMIE en ligne

Organisme privé de formation

PROGRAMME DE FORMATION 2023

Les dispositifs de défiscalisation immobilière

LACADEMIEENLIGNE.FR

Les dispositifs de défiscalisation immobilière

Test de positionnement

Introduction

Module 1: L'histoire de la défiscalisation immobilière en France

- La défiscalisation immobilière en France
- L'histoire de la défiscalisation en France
- Fonctionnement des dispositifs de défiscalisation
- Les conséquences des dispositifs sur les marchés immobiliers
- A retenir sur l'histoire des dispositifs de défiscalisation en France
- Quiz intermédiaires

Module 2 : Le dispositif Pinel

- Qu'est-ce que la loi Pinel ?
- Les critères d'éligibilité du dispositif Pinel
- La réduction d'impôt du dispositif Pinel
- Les logements éligibles à la réduction d'impôt Pinel
- Les conditions de la réduction d'impôt
- Les plafonds de loyer en loi Pinel
- Le zonage
- La loi Pinel Outre-Mer et Girardin
- Les cas particuliers du dispositif Pinel
- Quiz intermédiaires

Module 3 : La loi Malraux

- Qu'est-ce que la loi Malraux ?
- Les conditions pour bénéficier de la loi Malraux
- La fiscalité du dispositif Malraux
- Quiz intermédiaires

Module 4 : Les anciens dispositifs de défiscalisation (Besson, Robien, Borloo, Scellier, Duflot)

- Le dispositif Besson (1999-2006)
- La loi Robien (2003-2009)
- Le dispositif Borloancien (2006-2017)
- Le dispositif BorloNeuf (2006-2009)
- La loi Scellier (2009-2012)
- La loi Duflot (2013 – 2014)
- Quiz intermédiaires

Module 5 : Les lois COSSE, Denormandie et Censi Bouvard

- La loi Cosse
- La loi Denormandie
- Les plafonds en loi Denormandie
- Le décret qui transforme la loi Denormandie
- Le dispositif Censi Bouvard
- Quiz intermédiaires

Vidéo de conclusion

Test de satisfaction

Les dispositifs de défiscalisation immobilière

Objectifs

- Apprendre l'histoire et le fonctionnement de la défiscalisation en France.
- Connaître les lois Pinel, Malreaux, COSSE, Denormandie et Censi Bouvard
- Apprendre les anciens dispositifs de défiscalisation.(1999 à 2014)

Temps moyen de formation

4H

Public

Professionnels de l'Immobilier ou du crédit

Système d'évaluation

Oui

Type

Formation à distance avec accompagnement possible d'un formateur

Coaching à la demande

Cette formation en ligne ne vous laisse pas tout seul. Vous pourrez réservez des séances d'accompagnement en visio-conférence, au jour et à l'heure de votre choix pour recevoir une aide personnalisée.

OPTION INSCRIPTION

Inscription à la demande

Pré requis technique

- Aucun

Technologie

- HTML5
- Norme SCORM

Moyens

Pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Question/Réponses

Matériels

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation

- QCM
- Quiz

Les dispositifs de défiscalisation immobilière

Evaluation

Tests en contrôle continu sur plateforme en ligne en cours de formation.

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. L'académie en ligne identifie et vous accompagne dans les démarches de financement

Niveau de granularisation

- 12 leçons .

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.
SEQUENCE A DISTANCE Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser Le stagiaire devra réaliser les travaux suivants dans le temps impartit.

Attestation de compétence

Délivrée en fin de stage

Accessibilité

En cas de situation de handicap, une étude de faisabilité pour proposer une formation adaptée sera effectuée.

Délais d'accès

À compter de la validation du devis, le délai d'accès moyen est de 15 jours.

Tarifs

Une proposition tarifaire vous sera adressée par mail après l'entretien de positionnement.

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation :
L'académie en ligne met à votre disposition le personnel dument compétant et diplômé tout au long de votre formation.

2/ les modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes ;
Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire est accompagné via la plateforme elearning de l'ACADÉMIE EN LIGNE, par e-mail, par téléphone ou via l'application mobile de l'Académie en ligne sur laquelle le stagiaire peut échanger en direct avec son formateur, les autres stagiaires ou l'équipe pédagogique.

Le stagiaire peut contacter l'Académie en ligne par téléphone, du lundi au vendredi de 10h à 17h ou à l'adresse formations@lacademieenligne.fr pour toute assistance d'ordre technique ou pédagogique.

3/ les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de 24h ouvrables après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : formations@lacademieenligne.fr

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire :

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l' l'ACADÉMIE EN LIGNE.
Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne mais non téléchargeables.
2. Les exercices d'évaluation : réalisation d'études de cas et mises en situation professionnelles.

Le(s) formateur(s) utilisera(ont) tous les moyens distanciels informatiques afin de permettre aux stagiaires de suivre pas à pas le déroulement pédagogique de l'action de formation,
et d'effectuer les exercices de mise en application proposés.

Evaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation :

Chaque complétion d'un chapitre (ex: cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de donnée MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.
Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à des exercices d'application.

Programme mis à jour le 01 Mars 2023